

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au directeur du Comptoir d'escompte de Paris, 8 janvier 1885](#)

## Jean-Baptiste André Godin au directeur du Comptoir d'escompte de Paris, 8 janvier 1885

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 janvier 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Comptoir national d'escompte de Paris](#)

Lieu de destination14, rue Bergère, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméSur la régularisation d'actions de la Compagnie du canal interocéanique de Panama détenues par Godin.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation1 p. (348r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
8 janvier 89

Monsieur le Directeur  
de Comptoir & Escompte,

Je suis souscripteur de  
quatre actions nominatives  
du Canal interocéanique de  
Panama. Dernièrement,  
vous m'avez retourné seule-  
ment le certificat d'ins-  
cription nominative de ces  
quatre actions libérées de  
250 francs (N<sup>os</sup> 1.404).

Pourquoi le Comptoir  
n'a-t-il pas libéré ces

actions ?

Et pourquoi ne suis-je  
pas en possession des  
actions elles-mêmes ?

Je vais avoir aussi les  
intérêts à toucher. Veuillez  
je vous prie me donner  
les instructions nécessaires,  
afin que je puisse me  
mettre en règle.

Agnez, je vous prie,  
Monsieur, mes parfaites  
civilités.

Guise